

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 2 août 2016 et à laquelle sont présents les conseillers Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire Stéphane Roy.

La directeur général par intérim, Yves Larocque, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis ainsi que 6 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 2 août 2016, débutant à 20 h.

217-08-2016 **RÉVISION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 13.1, l'item suivant : « Chemin des Cèdres ».

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

ADOPTÉ.

218-08-2016 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2016, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

219-08-2016 **ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-08-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution, à savoir :

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 20 846,87 \$;
 - liste sélective venant de l'historique des chèques n° 6141 à 6193 pour un montant de 3 049 13
 - liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 19710-47DEA à 20509-4CDIN et un prélèvement automatique pour un montant de 17 917,47 \$;
 - liste de factures rajoutées portant les numéros de chèques 6194 à 6202 pour un montant de payé d'avance de 2 595,27 \$ et une liste de comptes à payer au montant de 6 199,63 \$ pour un montant total de factures rajoutées de 8 794,90 \$;
- liste des salaires du 01 au 31 juillet 2016 pour un montant de 59 409,66 \$.

ADOPTÉ.

CORRESPONDANCE

La correspondance suivante est résumée par le directeur général par intérim, Yves Larocque, à savoir :

- Lettre de remerciements de Cassandra Demers de la Société canadienne du cancer pour la contribution envers le Relais pour la vie de Notre-Dame-du-Laus 2016;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité Chute-Saint-Philippe concernant l'approbation du règlement 56 de la RIDL;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité Chute-Saint-Philippe concernant la position du conseil sur la collecte des matières résiduelles 2016-2017;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Ferme-Neuve confirmant leur accord pour une étude de possibilité que la RIDL prenne en charge la collecte et le transport des boues de fosses septiques;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Lac-Saint-Paul concernant la collecte supplémentaire de bacs de compostage (bruns) pour l'année 2017;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Lac-Saint-Paul concernant une demande d'appui de la municipalité de Chute-Saint-Philippe;
- Extrait du procès-verbal de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain concernant une demande d'appui de la municipalité de Chute-Saint-Philippe;
- Lettre de la MRC d'Antoine-Labelle concernant le règlement n° 52 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Lettre de la MRC d'Antoine-Labelle concernant le mandat pour l'internet haute vitesse;
- Lettre du ministère des Transports du Québec concernant le début du processus d'appel d'offres pour des travaux de réparation sur la route 309.

INFORMATION

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants, à savoir :

- Remerciements aux résidents de la rue Notre-Dame pour leur participation et leur patience à l'occasion de la P'tite rue en fête. Les confettis devront être bannis pour l'an prochain;
- Journée porte ouverte à la RIDL le 13 août prochain de 13 h à 17 h.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Intégration des arts à l'architecture
- SARS – chapitres 1 à 4
- Rapport de repérage des flocages et calorifuges
- Demande de certificat d'autorisation vs rampe de mise à l'eau
- Rapport mandat de récupération des TVQ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté abrogeant le règlement n° 03-02-2014 intitulé « *Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus* » pour le remplacer et donner suite aux articles 101 et 102 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant, notamment, le financement politique et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

De plus, M. le maire, Stéphane Roy, fait dépôt du projet de règlement.

ADOPTÉ.

Avis de motion est donné par M. le maire, Stéphane Roy que, lors d'une prochaine séance, un règlement sera présenté abrogeant le règlement n° 10-11-2012 intitulé « *Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus* » pour le remplacer et donner suite aux articles 101 et 102 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant, notamment, le financement politique et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal.

De plus, M. le maire, Stéphane Roy fait dépôt du projet de règlement.

ADOPTÉ.

220-08-2016

SALLE COMMUNAUTAIRE

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service des loisirs et de la culture, à faire effectuer le ménage de la salle communautaire située au 64, rue Principale.

ADOPTÉ.

221-08-2016

SERVICE CANADA

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de renouveler l'entente avec Service Canada relativement à l'occupation d'un local afin de rencontrer les citoyens pour divers services.

De plus, il est résolu d'accepter la demande de relocalisation dans un nouvel emplacement afin d'assurer la confidentialité des renseignements personnels.

ADOPTÉ.

222-08-2016

PROGRAMME TECQ VS MANDAT INFRA-CONSEILS

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de mandater Madame Nathalie Sigouin de Infra-conseils afin d'assurer le cadre de développement de la programmation des travaux pour le « Programme TECQ 2016-2018.

De plus, qu'elle soit autorisée à signer les documents nécessaires à la production du projet.

ADOPTÉ.

223-08-2016

CARTE QUAD 2016-2017

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de ne pas donner suite à la demande du CLD d'Antoine-Labelle relativement à une participation à la carte des sentiers quad des Laurentides 2016-2017.

ADOPTÉ.

224-08-2016

RÉFORME CADASTRALE

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de mandater Me Alexandrine Charbonneau Cyr, notaire, afin de régulariser certains dossiers suite au dépôt de la réforme cadastrale.

ADOPTÉ.

225-08-2016

INVENTAIRE C. DE C.

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'offrir aux des Chevaliers de Colomb, Conseil 5638, un montant de 6 500 \$ pour l'inventaire à l'intérieur de la salle communautaire située au 64, rue Principale, ainsi qu'une année de location gratuite du local leur servant de bureau. Ladite location prendra fin le 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉ.

URBANISME

226-08-2016

DÉROGATION MINEURE # 2016-0325

ATTENDU QUE Mme Éline Marcotte et M. Robert Cyr demandent de leur accorder une dérogation mineure au règlement de zonage;

ATTENDU QUE la dérogation vise à réduire à 1.67 mètres la marge de recul latérale au coin nord, devant normalement être à 3 mètres, pour la construction d'une remise;

ATTENDU QUE le terrain comporte une pente raide vers le lac et par conséquent, aucun autre endroit n'est accessible pour la construction;

ATTENDU QUE le fait d'accorder une telle dérogation ne porterait pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins ;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le conseil n'a reçu aucune opposition du public ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accorder une dérogation mineure à l'article 8.3.1 alinéa d) du règlement 08-07-2000 relatif au zonage et de réduire la marge de recul latérale coin nord à 1.67 mètres devant normalement être à 3 mètres.

ADOPTÉ.

VOIRIE MUNICIPALE

227-08-2016

RÉPARATION NIVELEUSE

ATTENDU QUE la niveleuse Champion 1995 aurait besoin de réparations majeures et urgentes pour qu'elle puisse continuer d'opérer;

ATTENDU QUE ce modèle n'est plus disponible sur le marché et que lesdites réparations sont à des coûts très élevés et non garantis;

ATTENDU QUE le conseil considère qu'il ne s'avère pas avantageux de procéder à ces réparations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Étienne St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'offre présentée par Déneigement Fontaine Gadbois inc. pour la location d'une niveleuse modèle Volvo G970/2008 soit, du 8 août 2016 au 8 janvier 2017, au montant de 4 600 \$ par mois plus taxes.

De plus, des frais de 1 100 \$, plus taxes, pour le transport sont ajoutés pour le premier mois.

De plus, que la niveleuse Champion 1995 soit mise au rancart et cédée au plus offrant.

De plus, que le directeur général par intérim, M. Yves Larocque, soit autorisé à signer tous les documents en rapport avec les transactions précitées.

ADOPTÉ.

228-08-2016

APPROBATION DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins montée Longpré et Préseault pour un montant subventionné de 15 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

De plus, que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constaté.

ADOPTÉ.

229-08-2016

APPEL D'OFFRES – SABLE TAMISÉ

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par François Monière

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de procéder à un appel d'offres pour 4 000 tonnes de sable tamisé de classe AB-10.

ADOPTÉ.

230-08-2016

TRAVAUX D'ASPHALTE

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Étienne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur des travaux à procéder à des travaux d'asphaltage sur le chemin Roy au coût approximatif de 18 000 \$ et sur le chemin Ruisseau-Serpent au coût approximatif de 12 000 \$.

ADOPTÉ.

231-08-2016

PIÈCES ET ÉQUIPEMENT (VOIRIE)

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur des travaux publics soit autorisé à procéder aux activités et à l'acquisition des équipements suivants, à savoir :

- Inspections de 2 camions (SAAQ)400 \$ ±
- Brosses centrales et de côté pour balais # 11700 \$ ±
- Couteaux au carbure pour camion route 3091 200 \$ ±
- Couteaux pour camions autres chemins900 \$ ±

ADOPTÉ.

INCENDIE

232-08-2016

PIÈCES ET ÉQUIPEMENT (INCENDIE)

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur du service d'incendie soit autorisé à procéder aux activités suivantes, à savoir :

- Test annuel – appareils respiratoires767,38 \$

ADOPTÉ.

LOISIRS ET CULTURE

ACTIVITÉS

M. le maire, Stéphane Roy, fait un court résumé des activités passées, en cours et à venir.

233-08-2016 **AUTORISATION DE BUDGETS (LOISIRS)**

Proposé par Julie Sylvestre
appuyé par Joanne St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un budget de 400 \$ soit autorisé au Service des loisirs pour l'organisation du tournoi de balle.

ADOPTÉ.

PIÈCES ET ÉQUIPEMENT (LOISIRS)

Aucune demande.

VARIA

234-08-2016 **CHEMIN DES CÈDRES**

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Julie Sylvestre
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur des travaux publics à effectuer les travaux de réparation sur le chemin des Cèdres en régie interne.

ADOPTÉ.

235-08-2016 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Étienne St-Louis
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la présente séance soit levée. Il est 20 h 20.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire